



Conférence des Parties
Vingt-sixième session
Glasgow, 1^{er}-12 novembre 2021

**Conférence des Parties agissant comme
réunion des Parties à l'Accord de Paris**
Troisième session
Glasgow, 1^{er}-12 novembre 2021

Rapport du Comité permanent du financement

Résumé

Le présent rapport contient des informations sur les travaux du Comité permanent du financement en 2020, sur son plan de travail et sur les résultats des activités menées. On y trouvera un calendrier révisé et un plan de communication pour la quatrième évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat (2020) ; des informations sur les progrès réalisés dans l'élaboration du premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liées à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris ; des informations sur l'état d'avancement des préparatifs du prochain forum du Comité permanent du financement, consacré au financement de solutions fondées sur la nature ; le plan de travail du Comité permanent du financement pour 2020-2021 ainsi qu'une liste des membres du Comité.



Table des matières

	<i>Page</i>
Abréviations et acronymes	3
I. Introduction	4
A. Mandat	4
B. Objet du rapport.....	4
II. Composition et réunions du Comité permanent du financement en 2020	4
A. Composition.....	4
B. Réunions	4
III. Travaux effectués par le Comité permanent du financement en 2020	6
A. Quatrième évaluation biennale (2020) faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat.....	6
B. Premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris	7
C. Forum du Comité permanent du financement.....	9
D. Projet de directives à l'intention des entités fonctionnelles du Mécanisme financier.....	10
E. Questions de genre.....	10
F. Relations avec l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et les organes constitués en vertu de la Convention	11
G. Renforcement de la participation des parties prenantes	12
 Annexes	
I. Membres du Comité permanent du financement au 31 décembre 2020.....	14
II. Calendrier indicatif révisé et plan de communication pour la préparation de la quatrième évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat (2020)	15
III. Plan de travail du Comité permanent du financement pour 2020-2021	21

Abréviations et acronymes

CDN	contribution déterminée au niveau national
CMA	Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris
Comité de Paris	Comité de Paris sur le renforcement des capacités
COP	Conférence des Parties
CPF	Comité permanent du financement
Évaluation biennale	évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds pour les PMA	Fonds pour les pays les moins avancés
FVC	Fonds vert pour le climat
G20	Groupe des Vingt
Groupe d'experts des PMA	Groupe d'experts des pays les moins avancés
Mécanisme de Varsovie	Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNA	plan national d'adaptation
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre

I. Introduction

A. Mandat

1. Le Comité permanent du financement (CPF) établit des rapports annuels à l'intention de la Conférence des Parties (COP)¹. La COP, à sa vingt-cinquième session, et la CMA, à sa deuxième session, ont approuvé² son programme de travail pour 2020³.

B. Objet du rapport

2. Le présent rapport expose les résultats des travaux menés par le CPF en 2020, notamment s'agissant de ses vingt-deuxième et vingt-troisième réunions, aux fins de leur examen par la COP à sa vingt-sixième session et par la CMA à sa troisième session.

II. Composition et réunions du Comité permanent du financement en 2020

A. Composition

3. À sa réunion du 25 août 2020, le Bureau des organes directeurs a décidé de prolonger le mandat actuel des membres des organes relevant de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris, en tant que de besoin, jusqu'à ce que des successeurs puissent être nommés ou élus⁴.

4. Le CPF élit son Président et son Vice-Président parmi ses membres pour un mandat d'un an chacun, l'un étant un membre originaire d'une Partie visée à l'annexe I de la Convention et l'autre un membre originaire d'une Partie non visée à l'annexe I de la Convention⁵. En outre, la COP a décidé à sa dix-huitième session que le Président et le Vice-Président rempliraient les fonctions de coprésidents du CPF à compter de la première réunion tenue par celui-ci en 2013⁶. Le CPF a décidé de prolonger les mandats de ses coprésidents, Ayman Shasly et Ismo Ulvila, jusqu'au début de sa première réunion en 2021.

5. En ce qui concerne les changements intervenus dans la composition du CPF, Ali Waqas Malik (Pakistan) a remplacé Jonghun Lee (République de Corée), et Liucui Zhu (Chine) a été nommé au siège vacant réservé aux autres Parties non visées à l'Annexe I de la Convention.

6. La liste des membres du CPF au 31 décembre 2020 figure à l'annexe I.

B. Réunions

7. En 2020, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-2019) a contraint le CPF à adapter ses méthodes de travail en augmentant le nombre de réunions informelles et de travaux intersessions afin de garantir une progression régulière dans la mise en œuvre de son plan de travail. Le CPF s'est notamment efforcé de faire avancer les travaux techniques relatifs à son prochain forum, à la quatrième évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat (évaluation biennale) (2020) et au premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liées à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris. Il a en outre continué à associer les

¹ En application de la décision 2/CP.17, par. 120.

² Décisions 11/CP.25, par. 2, et 5/CMA.2, par. 2.

³ FCCC/CP/2019/10-FCCC/PA/CMA/2019/3, annexe V.

⁴ Voir https://unfccc.int/sites/default/files/resource/message_to_parties_and_observers_outcomes_of_cop_bureau%20meeting.pdf.

⁵ En application de la décision 2/CP.17, annexe VI, par. 4.

⁶ Décision 5/CP.18, par. 7.

parties prenantes à ses travaux, dans le cadre de webinaires et de consultations virtuelles, et a collaboré avec d'autres organes constitués au titre de la Convention et de l'Accord de Paris en participant à leurs réunions virtuelles et en communiquant des informations sur son plan de travail et ses résultats.

8. En dépit du ralentissement de son rythme habituel de prise de décisions en 2020, en raison de la nature exclusivement virtuelle de ses réunions, le CPF a pris dans la mesure du possible des décisions de fond et de procédure pour faire avancer son programme de financement de l'action climatique dans la perspective de la vingt-sixième session de la COP et de la troisième session de la CMA.

9. Le CPF a tenu deux réunions virtuelles en 2020, qui ont réuni plus de 122 participants, dont des observateurs des Parties, des représentants d'organisations ayant le statut d'observateur (organisations non gouvernementales, organisations intergouvernementales, groupes de réflexion et banques multilatérales de développement) et des représentants des entités fonctionnelles du Mécanisme financier, qui ont contribué à ses débats. Avant la vingt-deuxième réunion, les coprésidents du CPF ont organisé un webinaire pour informer les observateurs de l'ordre du jour et des résultats escomptés. Plus de 20 coordonnateurs de collectifs ayant le statut d'observateur, ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et de banques multilatérales de développement ont assisté au webinaire, puis à la réunion du CPF.

10. Le CPF a tenu ses réunions virtuelles sous forme de séances plénières. Les représentants des organisations ayant le statut d'observateur ont été invités à s'exprimer sur les questions examinées et à participer activement aux débats.

11. Les documents et les enregistrements des réunions sont disponibles sur le site Web du CPF⁷. Au total, 16 notes d'information et documents techniques ont été établis pour appuyer les débats du CPF.

12. À sa vingt-deuxième réunion, qui s'est tenue sous forme virtuelle du 28 au 30 septembre 2020, le CPF a décidé de :

a) Faire avancer les travaux relatifs à l'élaboration du deuxième avant-projet de rapport technique sur la quatrième évaluation biennale, sur la base du calendrier indicatif révisé et des activités de communication à mener en 2020-2021, telles que modifiées ;

b) Faire avancer les travaux relatifs à l'élaboration du premier avant-projet de premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liées à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, sur la base du calendrier indicatif révisé et du plan de travail actualisé ;

c) Organiser le prochain forum du CPF, qui devrait se dérouler en 2021, sur le financement des solutions fondées sur la nature, affiner le projet de programme, mener des consultations virtuelles avec les parties prenantes sur les principaux domaines thématiques et continuer à réfléchir aux dates et aux lieux possibles ;

d) Nommer de nouveaux coordonnateurs pour les organes constitués au titre de la Convention et de l'Accord de Paris et reconduire les coordonnateurs en place, et poursuivre en 2020-2021 la pratique consistant à déléguer des coordonnateurs représentant le CPF aux réunions et manifestations pertinentes ;

e) Ne pas donner de directives aux entités fonctionnelles du Mécanisme financier en 2020 en raison du report à 2021 de la vingt-sixième session de la COP ;

f) Prolonger en 2021 son plan de travail pour 2020, compte tenu du fait que la plupart des activités qui devaient avoir lieu en 2020 se sont poursuivies en 2021 et que la vingt-sixième session de la COP a été reportée à 2021 en raison de la pandémie de COVID-2019 (voir annexe III).

⁷ <http://unfccc.int/6881.php>.

13. À sa vingt-troisième réunion, qui s'est tenue sous forme virtuelle les 16 et 17 décembre 2020, le CPF a décidé :

a) De poursuivre ses travaux, notamment s'agissant de la collecte et de l'analyse des données, afin d'élaborer le troisième avant-projet de rapport technique sur la quatrième évaluation biennale, et d'entreprendre des activités relatives aux éléments préliminaires du résumé et des recommandations selon le calendrier convenu ;

b) De poursuivre les travaux relatifs à l'élaboration du premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liées à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, y compris la collecte et l'analyse de données, en vue de l'élaboration du troisième avant-projet, et d'entreprendre des activités relatives aux éléments préliminaires du résumé et des recommandations selon le calendrier convenu ;

c) De tenir les Parties et les organes constitués informés de l'état d'avancement du processus de communication des avis et des recommandations sur les éléments à prendre en compte dans l'élaboration du projet de directives pour les entités fonctionnelles du Mécanisme financier et de poursuivre à la vingt-quatrième réunion du CPF le débat sur les modalités et le processus d'élaboration du projet de directives.

III. Travaux effectués par le Comité permanent du financement en 2020

A. Quatrième évaluation biennale (2020) faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat

14. La COP, à sa vingt-cinquième session, et la CMA, à sa deuxième session, ont pris note des résultats des débats consacrés à la quatrième évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat, ainsi qu'au projet de rapport technique, au plan de travail, au plan de communication et au calendrier indicatif pour l'élaboration du rapport⁸. Elles ont demandé au CPF d'examiner les vues des Parties sur les définitions opérationnelles du financement de l'action climatique afin que celui-ci améliore les travaux techniques dans le cadre de la préparation de la quatrième évaluation biennale⁹, et l'ont encouragé à présenter, dans la mesure du possible, des informations ventilées en rapport notamment avec l'inventaire des données disponibles et des lacunes par secteur, l'évaluation des flux financiers liés au climat et la communication d'informations sur la détermination des besoins des pays en développement parties liées à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris¹⁰.

15. À sa vingt-deuxième réunion, le CPF est convenu d'un calendrier indicatif révisé et d'un plan de communication pour la quatrième évaluation biennale (voir l'annexe II), comprenant notamment un projet de publication à la mi-2021. L'élaboration du rapport technique a beaucoup progressé en 2020 sous la direction des cofacilitateurs, Seyni Nafou et Vicky Noens.

16. Le CPF a examiné à ses vingt-deuxième et vingt-troisième réunions les premier et deuxième avant-projets, respectivement, du rapport technique sur la quatrième évaluation biennale, notamment les questions relatives à la disponibilité des données, à l'actualisation de la méthode et à l'efficacité des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat, ainsi qu'à l'inventaire des informations relatives au paragraphe 1c) de l'article 2 de l'Accord de Paris. Les travaux suivants ont été menés pendant la période intersessions, selon des directives données par le CPF pendant ses réunions :

a) Treize Parties ont communiqué leur point de vue sur les définitions opérationnelles du financement de l'action climatique dans le cadre de la quatrième

⁸ Décisions 11/CP.25, par. 3 et 5/CMA.2, par. 3.

⁹ Décisions 11/CP.25, par. 10 et 5/CMA.2, par. 10.

¹⁰ Décisions 11/CP.25, par. 9 et 5/CMA.2, par. 9.

évaluation biennale¹¹. Un résumé des communications a été établi et intégré au projet de rapport technique présenté au CPF pour examen à ses réunions ;

b) Vingt-neuf communications ont été reçues à la nouvelle date limite du 30 octobre 2020, en réponse à l'appel à communiquer des informations et des données pour la préparation de l'évaluation biennale publié le 22 novembre 2019¹², comme convenu à la vingt et unième réunion du CPF¹³. Elles ont été analysées et les informations pertinentes ont été intégrées au projet de rapport technique ;

c) Quatre webinaires informels destinés aux contributeurs et aux experts ont été organisés (les 7 avril, 13 octobre, 20 octobre et 6 novembre 2020) en tant qu'activités de communication afin de recueillir des contributions pour la préparation de la quatrième évaluation biennale¹⁴ ;

d) Le groupe de travail du CPF sur l'évaluation biennale a tenu deux réunions informelles (le 2 avril et le 22 juillet 2020) pour examiner les progrès réalisés dans l'élaboration du projet de rapport technique et envisager les prochaines étapes. Les membres du CPF ont ensuite formulé des observations par écrit, qui ont été intégrées au projet de rapport technique.

17. À sa vingt-troisième réunion, le CPF est convenu de poursuivre les travaux techniques sur cette question pendant la période intersessions afin d'examiner à sa vingt-quatrième réunion une version avancée du rapport technique sur la quatrième évaluation biennale ainsi que des éléments préliminaires du résumé et des recommandations et d'achever ses travaux sur cette question à sa vingt-cinquième réunion.

B. Premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris

18. À sa vingt-quatrième session, la COP a demandé au CPF d'établir, tous les quatre ans, un rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, pour examen par la COP, à compter de sa vingt-sixième session, et par la CMA, à compter de sa troisième session¹⁵. La COP a également prié le CPF, lorsqu'il établira le rapport, de collaborer, selon qu'il conviendra, avec les entités fonctionnelles du Mécanisme financier, les organes subsidiaires et les organes constitués, les dispositifs multilatéraux et bilatéraux et les organisations ayant le statut d'observateur¹⁶. La COP, à sa vingt-cinquième session, et la CMA, à sa deuxième session, ont encouragé le CPF à présenter, dans la mesure du possible, des informations ventilées en rapport notamment avec l'inventaire des données disponibles et des lacunes par secteur, l'évaluation des flux financiers liés au climat et la communication d'informations sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris¹⁷. Elles l'ont également encouragé à s'appuyer, dans la mise en œuvre de son plan de communication stratégique, sur les efforts actuellement déployés pour diffuser auprès des pays en développement parties et des parties prenantes concernées des pays en développement ses données et ses informations en vue de la

¹¹ A consulter à l'adresse <https://unfccc.int/topics/climate-finance/resources/standing-committee-on-finance-info-repository#eq-6>.

¹² L'appel à communiquer des informations et les communications peut être consulté à l'adresse <https://unfccc.int/topics/climate-finance/resources/standing-committee-on-finance-info-repository#eq-5>.

¹³ Document SCF/2019/21/11, par. 13.

¹⁴ Les webinaires peuvent être visionnés à l'adresse <https://cop23.unfccc.int/topics/climate-finance/resources/biennial-assessment-of-climate-finance>.

¹⁵ Décision 4/CP.24, par. 13.

¹⁶ Décision 4/CP.24, par. 14.

¹⁷ Décisions 11/CP.25, par. 9 et 5/CMA.2, par. 9.

détermination des besoins de ces pays liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris¹⁸.

19. À sa vingtième réunion, le CPF a décidé que l'élaboration du rapport devait être organisée et menée en suivant la méthode de l'évaluation biennale, c'est-à-dire en combinant travaux techniques et travaux internes. Les travaux techniques consistent à étudier la documentation disponible et à organiser des réunions techniques, des réunions d'experts, des webinaires et des activités de communication associant des fournisseurs de données et d'autres contributeurs ayant une expérience de l'évaluation des besoins des pays en développement aux niveaux national, régional et mondial, et passe par une collecte de données et d'informations auprès de différentes sources et bases de données. Cette approche permet au CPF de recueillir des informations et de prendre connaissance des méthodes qui lui permettront d'élaborer son premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, tout en constituant un réseau de collaborateurs dans la perspective des rapports suivants. Les travaux sont organisés en trois phases : les travaux techniques et les échanges avec les Parties et les collaborateurs ; l'examen des résultats des travaux techniques et des progrès réalisés au sein du CPF, sous l'égide des deux cofacilitateurs ; et l'examen par le CPF des conclusions et des recommandations.

20. L'élaboration du premier rapport technique, sur la base du plan d'ensemble du rapport adopté à la vingt et unième réunion du CPF¹⁹, a considérablement progressé en 2020, sous la direction des cofacilitateurs, Zaheer Fakir et Mattias Frumerie.

21. Dix-sept communications ont été reçues de la part de Parties et de groupes de Parties à la nouvelle date limite du 30 octobre 2020, en réponse à un appel à communiquer des informations et des données pour l'élaboration du rapport lancé le 22 novembre 2019²⁰, comme convenu à la vingt et unième réunion du CPF²¹. En 2020, quatre webinaires régionaux informels destinés aux contributeurs et aux experts ont été organisés au titre des activités de communication afin de recueillir des contributions pour l'élaboration du rapport. Les webinaires se sont déroulés le 7 avril, le 17 septembre, le 24 septembre et le 14 octobre 2020²².

22. S'agissant du travail de rédaction du rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris, le groupe de travail du CPF créé à cet effet a tenu deux réunions informelles (le 2 avril et le 21 juillet 2020) et a invité les participants à formuler des observations sur le projet, à la suite de quoi des observations écrites ont été reçues et intégrées au projet. À ses vingt-deuxième et vingt-troisième réunions, le CPF a examiné les travaux techniques effectués pour l'élaboration du rapport.

23. Les travaux relatifs à l'élaboration du rapport ont été menés lors des vingt-deuxième et vingt-troisième réunions du CPF ainsi que pendant la période intersessions, sous la direction des cofacilitateurs. À sa vingt-deuxième réunion, le CPF a adopté un plan de travail actualisé et un calendrier indicatif révisé pour le rapport, qui prévoit sa publication à la mi-2021²³. Il a examiné à ses vingt-deuxième et vingt-troisième réunions les premier et deuxième avant-projets du rapport, respectivement, notamment les questions relatives à la terminologie, à la présentation des données, aux informations et à la présentation, et ont donné des orientations pour les travaux intersessions.

¹⁸ Décisions 11/CP.25, par. 12, et 5/CMA.2 par. 12.

¹⁹ Voir le document FCCC/CP/2019/10-FCCC/PA/CMA/2019/3, annexe III, chap.I.

²⁰ L'appel à communiquer des informations et les communications peut être consulté à l'adresse <https://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/needs-report/repository-of-information-on-the-needs-of-developing-country-parties>. La date limite de réception des communications en réponse à l'appel a été reportée au 30 octobre 2020.

²¹ Document SCF/2019/21/11, par. 13.

²² Les webinaires sont disponibles à l'adresse <https://unfccc.int/topics/climate-finance/workstreams/needs-report>.

²³ Voir l'annexe III du rapport de la vingt-deuxième réunion du CPF, à consulter à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Report%20of%20the%20meeting_SCF_22_Final.pdf.

24. À sa vingt-troisième réunion, le CPF a décidé de poursuivre entre les sessions les travaux techniques en vue d'élaborer le troisième avant-projet et d'entreprendre les activités liées aux éléments préliminaires du résumé et des recommandations, pour examen à sa vingt-quatrième réunion.

C. Forum du Comité permanent du financement

25. À sa dix-septième session, la COP²⁴ a chargé le CPF de mettre en place un forum de communication et d'échange permanent de l'information entre les organes et les entités chargés de financer les mesures prises pour faire face aux changements climatiques afin de promouvoir l'établissement de liens et la cohérence. En outre, elle lui a demandé de faciliter la participation du secteur privé, des institutions financières et des milieux universitaires à ce forum et de renforcer encore son dialogue avec les parties prenantes²⁵. La COP, à sa vingt-cinquième session, et la CMA, à sa deuxième session, se sont déclarées favorables au choix du financement de solutions fondées sur la nature comme thème du prochain forum du CPF.

26. Pendant la période intersessions qui a suivi la vingt-cinquième session de la COP, les cofacilitateurs, Fiona Gilbert et Mohamed Nasr, ont élaboré un projet de programme pour le prochain forum du CPF.

27. Un appel à contributions a été lancé le 15 juin (et clos le 31 juillet) 2020, afin que les Parties et les observateurs puissent participer aux préparatifs du forum. Quarante-deux communications ont été reçues des Parties et d'autres parties prenantes, notamment d'organisations non gouvernementales, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'institutions financières multilatérales et bilatérales, de groupes de réflexion et d'établissements universitaires. Les communications portaient sur toute une gamme de questions de fond, comme la définition et les principes des solutions fondées sur la nature, les synergies avec les conventions de Rio et le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, l'importance des connaissances des peuples autochtones et des savoirs traditionnels et le rôle du secteur privé, et citaient des études de cas et des initiatives en cours illustrant l'ampleur des actions menées et du financement des projets fondés sur la nature. Les contributions peuvent être consultées sur la page Web du forum du CPF²⁶.

28. À sa vingt-deuxième réunion, le CPF a examiné le projet de programme et les dates et lieux possibles pour la tenue du forum. Il est essentiel d'organiser un forum en présentiel pour associer véritablement les participants et favoriser les échanges entre eux. Compte tenu de la grande incertitude entourant la tenue de réunions internationales en présentiel en 2020 et constatant que plusieurs manifestations clés relatives aux solutions fondées sur la nature et réunions relevant de la Convention avaient été reportées à 2021, le CPF a décidé de reporter le forum à 2021.

29. Le 5 novembre 2020, les cofacilitateurs ont tenu des consultations virtuelles avec plus de 50 participants (les parties prenantes qui avaient soumis les contributions mentionnées au paragraphe 27 ci-dessus) afin de solliciter leur avis sur les principales questions de fond qui sous-tendent le thème du forum, notamment la définition des solutions fondées sur la nature, les solutions à haut potentiel fondées sur la nature en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ces changements, les principales parties prenantes d'un projet fondé sur la nature et les liens avec d'autres processus intergouvernementaux, ainsi que sur la portée et le mode d'organisation du forum.

30. À la vingt-troisième réunion du CPF, les cofacilitateurs ont présenté les résultats des consultations virtuelles des parties prenantes ainsi qu'un calendrier d'activités pour préparer le forum en 2021.

²⁴ Décision 2/CP.17, par. 121 a).

²⁵ Décisions 5/CP.18, par. 4 et 8/CP.23, par. 14.

²⁶ <https://unfccc.int/topics/climate-finance/events-meetings/scf-forum/the-next-scf-forum-finance-for-nature-based-solutions>.

31. Pendant la période intersessions précédant la vingt-quatrième réunion du CPF, les cofacilitateurs affineront le programme et continueront à passer en revue les lieux pouvant accueillir le forum.

D. Projet de directives à l'intention des entités fonctionnelles du Mécanisme financier

32. À sa dix-septième session, la COP a chargé le CPF d'établir à son intention un projet de directives destiné aux entités fonctionnelles du Mécanisme financier de la Convention, afin d'accroître la cohérence et l'utilité de ces directives, en tenant compte des rapports annuels des entités concernées ainsi que des observations communiquées par les Parties²⁷. En outre, à sa vingt et unième session, elle a décidé que le CPF concourait à l'application de l'Accord de Paris conformément aux fonctions et responsabilités qu'elle lui avait attribuées²⁸, ce qui a été confirmé par la CMA à sa première session²⁹.

33. À sa vingt-deuxième réunion, le CPF a examiné le calendrier de publication des rapports annuels du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour 2020, tel que communiqué par les secrétariats de ces organes, ainsi qu'un calendrier des activités à mener en vue de l'élaboration du projet de directives. Il est convenu de communiquer le projet de directives aux entités fonctionnelles en 2021, à temps pour son examen par la COP à vingt-sixième session et par la CMA à sa troisième session. Il a également décidé de transmettre aux Parties et aux organes constitués les rapports annuels du FVC et du GEF pour 2020 dès qu'ils seraient disponibles, et de rappeler aux Parties l'invitation que leur avait faite la COP de soumettre au secrétariat leurs vues et recommandations sur les éléments à prendre en compte dans l'élaboration du projet de directives³⁰. Le CPF est convenu en outre d'indiquer aux Parties et aux organes constitués que les communications pouvaient être soumises en 2020 ou en 2021.

34. À sa vingt-troisième réunion, le CPF a pris note de la situation concernant la présentation des rapports annuels du FVC et du FEM pour 2020 et a rappelé les accords mentionnés au paragraphe 33 ci-dessus.

35. LE CPF est convenu de poursuivre l'examen du cadre et du processus d'élaboration du projet de directives à sa vingt-quatrième réunion. Il a demandé aux cofacilitateurs, Diann Black-Layne et Toru Sugio, d'élaborer un plan de travail présentant des propositions destinées à faire avancer l'établissement du projet de directives afin de l'examiner à sa vingt-quatrième réunion.

E. Questions de genre

36. À sa vingt-deuxième session, la COP a demandé à tous les organes constitués au titre du processus de la Convention d'inclure dans leurs rapports périodiques des informations sur les progrès réalisés pour intégrer une perspective de genre dans leurs processus³¹. En réponse, en 2020, le CPF :

a) A continué d'intégrer les considérations relatives au genre dans la quatrième évaluation biennale en incluant des informations sur le genre dans le contexte du suivi et de la notification du financement de l'action climatique, provenant de diverses sources, y compris les rapports nationaux soumis au titre de la Convention et d'autres rapports et études ;

b) A mis l'accent sur le thème du genre et du financement de l'action climatique lors de deux webinaires informels organisés pour les contributeurs et les experts dans le cadre

²⁷ Décision 2/CP.17, par. 121 c).

²⁸ Décision 1/CP.21, par. 63.

²⁹ Décision 3/CMA.1, par. 6.

³⁰ Décision 7/CP.20, par. 26.

³¹ Décision 21/CP.22, par. 14.

de la quatrième évaluation périodique (voir par. 16 c) ci-dessus) ; un exposé a été présenté sur ce thème par un intervenant dans l'un des webinaires ;

c) A examiné de quelle manière des informations ventilées par sexe sur les besoins des pays en développement figurant dans les rapports existants pourraient être incorporées dans le premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties liés à la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris ;

d) A prévu dans le projet de programme du prochain forum du CPF la tenue d'un débat sur les approches inclusives et fondées sur le genre dans l'optique de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets ;

e) S'est efforcé d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes lors de ses webinaires, des consultations des parties prenantes et des réunions d'information sur les progrès réalisés dans le cadre des Dialogues sur le climat organisés en 2020 au titre de la Convention.

F. Relations avec l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et les organes constitués en vertu de la Convention

37. À sa vingt et unième session, la COP a demandé au CPF de continuer de s'attacher à coopérer plus étroitement avec toutes les parties prenantes compétentes et tous les organes relevant de la Convention concernés³². Le CPF a poursuivi son approche globale sur la manière d'entretenir des relations avec les autres organes constitués, compte tenu des ressources disponibles et des modalités de travail³³ :

38. Le CPF a maintenu des relations avec le Comité de l'adaptation, le Groupe consultatif d'experts, le Groupe d'experts des PMA, le Comité de Paris, le SBI, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, le Comité exécutif de la technologie et le Comité exécutif du Mécanisme de Varsovie, à qui il a communiqué son plan de travail et qu'il a informés des travaux menés dans les différents secteurs d'activité.

39. Le CPF a désigné et confirmé dans leurs fonctions les coordonnateurs suivants chargés de le représenter dans les domaines thématiques et la collaboration avec les autres organes constitués au titre de la Convention :

a) Gabriela Blatter, Zaheer Fakir et Mohamed Nasr pour les questions relatives à l'adaptation, chargés notamment de représenter le CPF auprès de l'Équipe spéciale du Comité de l'adaptation chargée des PNA du groupe de travail du Comité de l'adaptation sur le processus d'examen technique des mesures d'adaptation, ainsi qu'auprès du Groupe d'experts des PMA ;

b) Diann Black-Layne et Vicky Noens pour les questions liées à la technologie, chargés notamment de représenter le CPF au sein du Conseil consultatif du Centre-Réseau des technologies climatiques ;

c) Mattias Frumerie et Ismo Ulvila pour les questions relatives au renforcement des capacités, chargés notamment de représenter le Comité permanent du financement auprès du Comité de Paris ;

d) Randy Caruso et Paul Herbert Oquist Kelley pour les questions relatives aux pertes et préjudices, notamment en travaillant en consultation avec le Comité exécutif du Mécanisme de Varsovie ;

e) Eva Schreuder pour les questions relatives au genre ;

f) Ivan Zambrana Flores pour la cohérence et la coordination du financement des forêts.

³² Décision 6/CP.21, par. 2.

³³ En application de la décision 8/CP.23, par. 11.

40. Depuis le précédent rapport du CPF, les coordonnateurs et les membres du CPF ont participé aux manifestations et aux réunions suivantes :

- a) La quatrième réunion du Comité de Paris, tenue virtuellement du 22 au 25 juin 2020, notamment en contribuant à la mise en place du mécanisme de coordination informel ;
- b) La 38^e réunion du Groupe d'experts des PMA, tenue sous forme virtuelle du 17 au 21 août 2020, notamment au débat sur la mise en œuvre des PNA ;
- c) La 18^e réunion du Comité de l'adaptation, tenue sous forme virtuelle du 9 au 12 novembre 2020, notamment au débat sur le rapport de synthèse que le Comité de l'adaptation doit préparer pour le bilan mondial ;
- d) La réunion virtuelle du Conseil consultatif du Centre-Réseau des technologies climatiques tenue du 10 au 12 novembre 2020, notamment en communiquant des informations actualisées sur les travaux du CPF ;
- e) Un webinaire organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur le financement de l'action climatique dans le secteur de l'agriculture, qui s'est tenu le 13 mai 2020, notamment en présentant un exposé sur le dispositif international de financement de l'action climatique et le rôle du CPF ;
- f) La quatorzième Conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle locale, en septembre 2020, notamment en animant une séance sur les fonds multilatéraux pour l'action climatique et les fonds de développement multilatéraux ;
- g) Les Dialogues sur le climat, notamment en représentant activement le CPF lors de plusieurs manifestations prescrites et non prescrites :
 - i) La cinquième réunion annuelle du FVC avec les représentants des organes constitués ;
 - ii) Une manifestation du Comité de Paris sur les moyens de préserver la dynamique en faveur du renforcement des capacités ;
 - iii) Une manifestation du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie ;
 - iv) Le dialogue structuré entre experts sur le deuxième examen périodique de l'objectif global à long terme ;
 - v) Le dialogue sur les océans et les changements climatiques ;
 - vii) Un dialogue informel avec les organes constitués.

G. Renforcement de la participation des parties prenantes

41. La COP, à sa vingt-cinquième session, et la CMA, à sa deuxième session, ont pris note du plan de communication stratégique du CPF sur le renforcement de la participation des parties prenantes³⁴. Celui-ci a entrepris plusieurs activités en 2020 en vue d'impliquer un large éventail de parties prenantes dans ses secteurs d'activité, notamment :

- a) Quatre webinaires de communication dans le cadre de la quatrième évaluation biennale (voir le paragraphe 16 c) ci-dessus), qui ont réuni quelque 350 participants ;
- b) Trois webinaires régionaux de communication dans le cadre du premier rapport sur la détermination des besoins des pays en développement parties concernées concernant la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris (environ 230 participants) et un quatrième webinaire pour les contributeurs et les experts sur l'élaboration du rapport (environ 120 participants) (voir le paragraphe 21 ci-dessus) ;
- c) Des consultations virtuelles avec les parties prenantes ayant répondu à l'appel à contributions publiques sur le forum du CPF sur le financement des solutions fondées sur la nature (voir le paragraphe 29 ci-dessus) ;

³⁴ Décisions 11/CP.25, par. 11 et 5/CMA.2, par. 11.

d) Une réunion virtuelle présentant l'état d'avancement des travaux du CPF pendant les Dialogues sur le climat, qui a rassemblé quelque 80 participants. Les coprésidents et les cofacilitateurs du CPF ont communiqué des informations sur l'état d'avancement du plan de travail du CPF et sur les progrès réalisés dans les différents secteurs d'activité et ont organisé une table ronde interactive sur la manière dont les produits phares du CPF pourraient soutenir les Parties et les entités non parties dans leurs travaux et les éclairer.

Annexe I

Membres du Comité permanent du financement au 31 décembre 2020

[En anglais seulement]

I. Parties included in Annex I to the Convention

Gabriela Blatter (Switzerland)
Randy Caruso (United States of America)
Sergey Chestnoy (Russian Federation)
Delphine Eyraud (France)
Mattias Frumerie (Sweden)
Fiona Gilbert (Australia)
Vicky Noens (Belgium)
Eva Schreuder (Netherlands)
Toru Sugio (Japan)
Ismo Ulvila (European Union)

II. Parties not included in Annex I to the Convention

African States

Zaheer Fakir (South Africa)
Mohamed Nasr (Egypt)

Asia-Pacific States

Ali Waqas Malik (Pakistan)
Ayman Shasly (Saudi Arabia)

Latin American and Caribbean States

Paul Herbert Oquist Kelley (Nicaragua)
Ivan Zambrana Flores (Plurinational State of Bolivia)

Least developed countries

Zerihun Getu Mekuria (Ethiopia)

Small island developing States

Diann Black-Layne (Antigua and Barbuda)

Other Parties not included in Annex I to the Convention

Hussein Alfa Nafu (Mali)
Liucai Zhu (China)

Annexe II

Calendrier indicatif révisé et plan de communication pour la préparation de la quatrième évaluation biennale faisant le point des flux financiers dans le domaine de l'action en faveur du climat (2020)

[En anglais seulement]

Table II.1

Revised indicative timeline and milestones

Activities and deliverables	2019				2020				2021			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Phase I: developing and finalizing the outline												
Scope, structure and annotated outline												
Phase II: research and drafting												
Literature review												
Engagement with data providers, producers and aggregators		Collaborators meeting			Stakeholder webinar		Stakeholder webinars (to be confirmed)					
Open call for evidence period												
Phase III: developing the BA												
Developing the first- and second-order and final drafts of the technical report					Zero-order draft	First-order draft		Second-order draft	Final draft			
Working group discussions on draft chapters of the technical report												
SCF discussions on draft report							SCF 22	SCF 23 (to be confirmed)	SCF 24 (to be confirmed)	SCF 25 (to be confirmed)		
Drafting and finalizing the summary and recommendations									First-order draft	Final draft		

Activities and deliverables	2019				2020				2021			
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Consolidating the final drafts of the technical report and the summary and recommendations												
Phase IV: publication												
Layout, design and production												
Development of web-based content												
Phase V: outreach and dissemination												
Website updates on the development of the report												
Updates at SCF side events at COP and subsidiary body sessions												
Meetings with constituted bodies (to be confirmed)												
Communication and promotion of the technical report and the summary and recommendations												
Webinars and launch event at COP 26												
Continued outreach												

Revised outreach plan

1. Outreach is an important component of the BA preparation process, particularly for collecting and reviewing data, addressing methodological issues, and obtaining inputs on work relevant to Article 2, paragraph 1(c), of the Paris Agreement.³⁵ Additionally, the SCF has identified the need to promote and disseminate the findings and recommendations from the fourth BA once it has been launched across multiple communication and engagement platforms.

A. Phase I of outreach: stakeholder engagement during report development

1. Call for evidence

2. The call for evidence³⁶ period was extended to 30 October 2020. Awareness-raising of the call included online news articles, social media posts and dissemination of the call through SCF networks.

2. Stakeholder engagement webinars

3. In the light of restrictions on meetings and travel throughout 2020, webinars offer an opportunity to engage with a broad group of stakeholders. One webinar was held in April 2020, attracting approximately 140 participants. For the remainder of 2020, three webinars are proposed, as described in paragraphs 4–12 below.³⁷

(a) Webinar on improving reporting on climate finance inputs, impacts and results

4. This webinar will be open to stakeholders from public and private financial institutions, civil society and governments. The proposed agenda of the webinar will focus on gathering inputs in order to follow up on recommendations from the 2018 BA related to:

(a) Reporting on the impacts of climate finance (**recommendation (n)**): invite, as for the 2016 BA, multilateral climate funds, MDBs, other financial institutions and relevant international organizations to continue to advance work on tracking and reporting on the impacts of mitigation and adaptation finance);

(b) Reporting on ‘climate proofing’ and climate-resilience measures in climate finance (**recommendation (o)**): encourage all relevant United Nations agencies as well as international, regional and national financial institutions to provide information to Parties through the secretariat on how their development assistance and climate finance programmes incorporate ‘climate proofing’ and climate-resilience measures, in line with new available scientific information);

(c) Gender and climate finance (**recommendation (m)**): encourage climate finance providers to improve the tracking of and reporting on gender-related aspects of climate finance, impact measurement and mainstreaming);

(d) Domestic institutional capacities for programming climate action and tracking impacts (**recommendation (k)**): encourage developing countries to take advantage of available resources through the operating entities of the Financial Mechanism to strengthen institutional capacity for programming their priority climate actions as well as for tracking climate finance, effectiveness and impacts).

³⁵ As per decision 4/CP.24, para. 10.

³⁶ See https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Call_for_evidence_2020BA_30Oct.pdf.

³⁷ The webinar dates and details were tentative at the time of consideration by the SCF. See para. 16(c) of this document for the actual webinar dates, and for more information on the webinars see <https://cop23.unfccc.int/topics/climate-finance/resources/biennial-assessment-of-climate-finance>.

5. **Proposed date and time:** The webinar is planned to be held in the week of 5 October 2020, at 2–4 p.m. Central European Summer Time.

6. **Format:** Brief introductory remarks by the co-facilitators will be followed by three 40-minute sessions comprising presentations and discussions led by members of the climate finance community (climate funds, development finance institutions and civil society), with the opportunity for audience intervention. The first session will focus on measuring and reporting on impacts related to adaptation and climate resilience; the second on gender and climate finance; and the third on best practices for improving domestic institutional capacities.

(b) **Webinar on climate finance methodological issues, data availability, and quality and assessment of effectiveness**

7. This webinar will be open to stakeholders, partners, data providers, contributors and experts involved in the fourth BA. Its aim will be for them to provide (1) the latest information on data availability and methodologies related to climate finance and (2) the recipient perspective of the assessment of climate finance delivery and impacts.

8. **Proposed date and time:** The webinar is planned to be held in the week of 19 October 2020, at 2–3.30 p.m. Central European Summer Time.

9. **Format:** The webinar will provide an overview of each chapter of the fourth BA and the opportunity to gather feedback by chapter.

(c) **Webinar on Article 2, paragraph 1(c), of the Paris Agreement**

10. This webinar will be open to all stakeholders and enable them to provide input and feedback on their activities relevant to achieving the purpose and goals of the Paris Agreement that may be reflected in the fourth BA.

11. **Proposed date and time:** The webinar is planned to be held in the week of 9 November 2020, at 2–3.30 p.m. Central European Summer Time.

12. **Format:** The webinar is to be moderated by Nick Robins, with introductory remarks by the SCF co-facilitators providing background, and the participation of selected discussants from ministries of finance, central banks and the investor community.

3. **Informal outreach to stakeholders**

13. Informal outreach may consist of bilateral calls and meetings with stakeholders, including Parties and other bodies, on specific topics to gather information relevant to the preparation of the fourth BA or to improve the prospects for disseminating the BA outputs, once available, to target groups. The technical team conduct such activities as part of the research and information gathering process for drafting the technical report on the BA. In addition, organized calls with targeted groups of stakeholders may be arranged for feedback.

Proposed call on mapping information relevant to Article 2, paragraph 1(c), of the Paris Agreement

14. This call would provide an opportunity for finance experts and officials from ministries of finance and central banks as well as members of the investment community to exchange perspectives and provide the SCF with inputs on their activities relevant to achieving the goals of the Paris Agreement. The call is proposed to be held after the Annual Meetings of the International Monetary Fund and the World Bank Group, from which updates on the work of these two stakeholders may be forthcoming.

15. **Proposed date and time:** The webinar is planned to be held in the week of 26 October 2020, at 2–3.30 p.m. Central European Summer Time.

16. **Format:** The webinar is to be moderated by Nick Robins, with introductory remarks by the SCF co-facilitators providing background, and the participation of selected discussants from ministries of finance, central banks and the investor community.

4. Technical expert meetings

17. These meetings are organized as stand-alone technical expert workshops in collaboration with partners and/or in conjunction with the SCF. A stand-alone technical expert workshop to address climate finance data availability and gaps as well as methodological issues would be organized in conjunction with the SCF meetings in 2021.

B. Phase II of outreach: report launch and dissemination

18. The second phase of outreach will focus on launching the report and disseminating its key findings and recommendations to a broad group of stakeholders through presentations at both in-person and virtual events as well as on social media and the UNFCCC website. A communications plan is to be developed by the co-facilitators with the UNFCCC communications team in the fourth quarter of 2020 to guide coordination of the report launch. The plan will cover:

- a) The selection of **events** with opportunities for presenting and launching the report (potential events in 2021 include those relevant to the UNFCCC and those listed in table II.2);
- b) The preparation of a **dissemination pack** comprising slides for presentations, talking points and quotes for social media for potential use by SCF members participating at various events in that capacity;
- c) The role of the BA web page on the UNFCCC website,³⁸ which will feature interactive graphics and key messages from the report as well as a press release;
- d) The role of the UNFCCC **social media** channels, which will be used, in coordination with the Communications division, to disseminate the report findings and recommendations. SCF members will be encouraged to disseminate the report findings.

Table II.2

Possible list of international forums for consideration for representation

<i>Event</i>	<i>Dates</i>	<i>Place</i>
2020		
26 th GCF Board meeting	18–21 August	Virtual
Helsinki Principle 6 workshop on the role of ministers of finance in NDC development, review and implementation	19 August	Virtual
G20: 3 rd International Financial Architecture Working Group meeting	22–23 September	Seoul, Republic of Korea
7 th OECD Forum on Green Finance and Investment and OECD Research Collaborative workshop	6–9 October	Virtual
G20: 5 th Finance and Central Bank Deputies meeting	15 October	Washington, D.C., United States
G20: 4 th Finance Ministers and Central Bank Governors meeting	15–16 October	Washington, D.C., United States
75 th session of the United Nations General Assembly	15–30 September	New York, United States
Climate Week NYC 2020	21–27 September	Virtual

³⁸ <https://unfccc.int/topics/climate-finance/resources/biennial-assessment-of-climate-finance>.

<i>Event</i>	<i>Dates</i>	<i>Place</i>
2020 Annual Meetings of the International Monetary Fund and the World Bank Group	12–18 October	Washington, D.C., United States, and virtual
United Nations Environment Programme Finance Initiative 16 th Global Roundtable (“Financing a resilient future”)	13–14 October	Virtual
14 th International Conference on Climate Change Economics	29–30 October	Paris, France
Finance in Common Summit for public development banks (during the Paris Peace Forum)	10–12 November	In-person and online sessions Paris, France
London Climate Action Week (second instalment)	14–20 November	London, United Kingdom
G20: Sherpas and Finance Deputies joint meeting	19 November	Riyadh, Saudi Arabia
15 th G20 Leaders’ Summit	21–22 November	Riyadh, Saudi Arabia
59 th meeting of the GEF Council and 29 th meeting of the LDCF/SCCF Council	7–11 December	Virtual
23 rd ASEAN, Japan, China and Korea (ASEAN+3) Finance Ministers’ and Central Bank Governors’ meeting	18 September	Virtual
2021		
Global Commission on Adaptation Climate Adaptation Summit	25 January	Virtual
International Monetary Fund and World Bank Spring Meetings	9–11 April	Washington, D.C., United States
15 th meeting of the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity and related meetings	17–30 May	Kunming, China
Principles for Responsible Investment in Person 2021	14–16 September	Tokyo, Japan
2021 Annual Meetings of the International Monetary Fund and the World Bank Group, including the Annual Meeting of the Development Committee	15–17 October	Marrakech, Morocco
UNFCCC regional climate weeks	To be confirmed	To be confirmed

Annexe III

Plan de travail du Comité permanent du financement pour 2020-2021

[En anglais seulement]

<i>Activité</i>	<i>Outcomes/results</i>	<i>Time frame</i>
1. Mandated activities of the SCF under decision 2/CP.17, paragraph 121		
(a) Organize a forum for the communication and continued exchange of information among bodies and entities dealing with climate change finance in order to promote linkages and coherence	SCF Forum on finance for nature-based solutions	Pending adoption of the date and venue of the Forum by the SCF
	Continuous update and implementation of the SCF strategic outreach plan	Ongoing
	Established linkages and continued exchange with bodies and entities dealing with climate finance under and outside the Convention	Ongoing Forum outreach activities
	Decision 1/CP.18, paragraph 70: implement the work programme of the SCF, including the creation of a climate finance forum that will enable all Parties and stakeholders to, inter alia, exchange ideas on scaling up climate finance	Ongoing
	Decision 5/CP.18, paragraph 4: facilitate the participation of the private sector, financial institutions and academia in the Forum	Ongoing
Decision 8/CP.23, paragraph 12: ensure the value added of the Forum when deciding on the topic of each Forum; provide clear recommendations to the COP, as appropriate, regarding follow-up actions on the Forum; and enhance the dissemination, use and ownership of the accumulated knowledge and expertise gathered at the Forum	Continuous update and implementation of the SCF strategic outreach plan	Ongoing
	Established linkages and continued exchange with bodies and entities dealing with climate finance under and outside the Convention	
(b) Maintain linkages with the SBI and the constituted bodies of the Convention , including decision 8/CP.23, paragraph 11: further refine the approach to maintaining linkages with the subsidiary and constituted bodies according to resources available and in the context of existing working modalities	SCF Co-Chairs inform the presiding officers of the constituted bodies under the Convention about the activities of the SCF and establish working relationships	Annual
	Continuous update and implementation of the SCF strategic outreach plan	Ongoing

<i>Activité</i>	<i>Outcomes/results</i>	<i>Time frame</i>
	Enhanced linkages with the SBI and the constituted bodies under the Convention	Ongoing
(c) Provide the COP with draft guidance to the operating entities of the Financial Mechanism with a view to improving the consistency and practicality of such guidance, taking into account the annual reports of the operating entities and relevant submissions from Parties	Draft guidance provided to the COP and the CMA	COP 26
Decision 3/CMA.1, paragraph 8: prepare draft guidance for the entities entrusted with the operation of the Financial Mechanism, and on the LDCF and the SCCF, for consideration and adoption at CMA 2	Draft guidance for consideration by Parties	COP 26
Decisions 11/CP.25, paragraph 13, and 5/CMA.2, paragraph 13: consider inputs that may be provided by the WIM Executive Committee to the work of the SCF in preparing elements of draft guidance for the operating entities	Draft guidance for consideration by Parties	COP 26
(d) Make recommendations on how to improve the coherence, effectiveness and efficiency of the operating entities of the Financial Mechanism	Recommendations provided to the COP, as appropriate	Sessions of the COP
Functions of the SCF as per decision 1/CP.16, paragraph 112: rationalize the Financial Mechanism, including the undertaking of analyses and information exchanges	Recommendations provided to the COP, as appropriate Exchanges through the SCF Forum, as appropriate	Sessions of the COP Ongoing
(e) Prepare a biennial assessment and overview of climate finance flows, to include information on the geographical and thematic balances of such flows	Ongoing technical work for the fourth BA, including data collection and engagement with climate finance data producers and aggregators	Outcome at COP 26
Decision 3/CP.19, paragraph 11: in the context of the preparation of the BA, consider ongoing technical work on operational definitions of climate finance, including private finance mobilized by public interventions, to assess how adaptation and mitigation needs can most effectively be met by climate finance, and include the results in the annual report of the SCF to the COP		Ongoing
Decision 9/CP.21, paragraph 13: take into account the enhanced information provided by Parties included in Annex II to the Convention referred to in paragraph 6 of decision 9/CP.21 in the BA		Ongoing
Decision 4/CP.24, paragraph 5: use the established terminology in the provisions of the Convention and the Paris Agreement in relation to climate finance, where applicable		Ongoing
Decision 4/CP.24, paragraph 10: map, every four years, as part of the BA, the available information relevant to Article 2, paragraph 1(c) of the Paris Agreement, including its reference to Article 9 thereof		Ongoing

<i>Activité</i>	<i>Outcomes/results</i>	<i>Time frame</i>
Decision 19/CMA.1, paragraph 24: prepare synthesis reports for the technical assessment of the global stocktake		Ongoing
Decisions 11/CP.25, paragraph 10, and 5/CMA.2, paragraph 10: consider the views of Parties on the operational definitions of climate finance in order to enhance technical work in the context of preparing the fourth BA		Call for submissions by 30 April 2020
Decisions 11/CP.25, paragraph 9, and 5/CMA.2, paragraph 9: present, to the extent possible, disaggregated information in relation to, inter alia, mapping data availability and gaps by sector, assessing climate finance flows and presenting information on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement		Ongoing
2. Determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement		
Decision 4/CP.24, paragraph 13: prepare, every four years, a report on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement for consideration starting at COP 26 and CMA 3	Ongoing technical work for preparation of the report	Outcome at COP 26
Decision 4/CP.24, paragraph 14: collaborate, as appropriate, with the operating entities of the Financial Mechanism, the subsidiary and constituted bodies, multilateral and bilateral channels, and observer organizations		Ongoing
Decisions 11/CP.25, paragraph 9, and 5/CMA.2, paragraph 9: present, to the extent possible, disaggregated information in relation to, inter alia, mapping data availability and gaps by sector, assessing climate finance flows and presenting information on the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement		Ongoing
Decisions 11/CP.25, paragraph 12, and 5/CMA.2, paragraph 12: in implementing the strategic outreach plan, build on existing efforts to reach out to developing country Parties and relevant developing country stakeholders when generating data and information for the determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement		Ongoing
3. Additional SCF mandates: general		
Decision 1/CP.21, paragraph 63: serve the Paris Agreement in line with its functions and responsibilities established under the COP		Ongoing

<i>Activité</i>	<i>Outcomes/results</i>	<i>Time frame</i>
Decision 6/CP.21, paragraph 2: continue to strengthen engagement with all relevant stakeholders and bodies under the Convention	Continuous update and implementation of the SCF strategic outreach plan	Ongoing
	Enhanced linkages with the SBI and the constituted bodies under the Convention	Ongoing
Decision 8/CP.23, paragraph 14: further strengthen stakeholder engagement	Enhanced stakeholder engagement	Ongoing
4. Additional SCF mandates: gender		
Decision 21/CP.22, paragraph 14: all constituted bodies under the UNFCCC process to include in their regular reports information on progress towards integrating a gender perspective into their processes according to the entry points identified in the technical paper referred to in paragraph 13 of decision 21/CP.22	Integration of a gender perspective into SCF processes according to the entry points identified in the technical paper	Ongoing
Decisions 11/CP.25, paragraph 14, and 5/CMA.2, paragraph 14: continue to enhance efforts towards ensuring gender-responsiveness in implementing the workplan	Thematic integration into the SCF Forum on finance for nature-based solutions, the BA and the report on determination of the needs of developing country Parties related to implementing the Convention and the Paris Agreement	Ongoing
5. Additional SCF mandates: forests		
Decision 7/CP.19, paragraph 11: consider in the work on coherence and coordination, inter alia, the issue of financing for forests, taking into account different policy approaches	Financing for forest-related considerations integrated into existing workplan, where appropriate, and work on this matter continued in the context of the overall issue of improving coherence and coordination in the delivery of climate change financing	Pending adoption of the date and venue of the SCF Forum
	Thematic integration into the SCF Forum on finance for nature-based solutions	
Decision 8/CP.22, paragraph 10: integrate financing for forest-related considerations into the workplan, where appropriate, and continue work on this matter in the context of the overall issue of improving coherence and coordination in the delivery of climate change financing, taking into account all relevant decisions on forests	Financing for forest-related considerations integrated into existing workplan, where appropriate, and work on this matter continued in the context of the overall issue of improving coherence and coordination in the delivery of climate change financing	Pending adoption of the date and venue of the SCF Forum
	Thematic integration into the SCF Forum on finance for nature-based solutions	